



## COMITE SYNDICAL DU 23 MARS 2021 à Saint-Hilaire-Petitville (commune de Carentan-les-Marais)

Secrétaire de séance : Pierre AUBRIL

### DÉLIBÉRATION

**CS 2021/37 Finances locales – Décisions budgétaires – Priorité 1 – Connaître, Gérer et préserver les ressources - Mise en œuvre du plan de gestion de la RNN de la Sangsurière et de l'Adriennerie**

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 23 mars 2021 (en présentiel) à Saint-Hilaire-Petitville (commune de Carentan-les-Marais), sous la présidence de Jean MORIN.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 17 mars 2021 conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

##### *avec voix délibérative*

##### Pour la Région

Claudie LAUNOY, Pascal MARIE (*pouvoir de Hubert LEFEVRE*),

##### Pour les conseillers départementaux

Gabriel DAUBE (*pouvoir de Christèle Castelein*), Patricia GADY-DUQUESNE, Nicole GODARD, Maryse LE GOFF, Françoise

LEROSSIGNOL, Jean MORIN, Patrick THOMINES

##### Pour les Communautés de Communes

Mireille DUFOUR (CC Isigny Omaha Intercom), Aurélie GIGAN (CC Coutances mer et Bocage), Jean-Pierre GUEGAN (Communauté d'Agglomération Saint-Lô), Anne HEBERT (CC Côte Ouest Centre Manche), Catherine KERVADEC (CC de la Baie du Cotentin – *pouvoir de Jean-Claude COLOMBEL*), Jean-René LECHATREUX (Communauté d'Agglomération du Cotentin)

##### Pour les communes

Pierre AUBRIL (Sainte-Mère-Eglise), Samuel HARDY (La Meauffe), Marie-Agnès HEROUT (Carentan-les-Marais – *pouvoir de Jean-Claude HAIZE*), Laurent HUET (Saint-Sauveur-Villages), Yves HUET (Gonfreville – *pouvoir de Valérie TORTEL*), Bertrand LECONTE (Sainte-Marie-du-Mont), Joël LERECULEY (Gaignes-Mesnil Angot), Sylvain LEREDDE (Rampan), Jocelyne LEVAVASSEUR (Fresville – *pouvoir de Jean-Marc JOLY*), Aurélien MARION (Apperville), Michel MAUDUIT (Isigny-sur-Mer – *pouvoir de Jean-Michel GREEN*), Marinette MIGAULT (Rauville-la-Place), Christopher MOREAU (Saint-Germain-du-Pert), Yann MOUCHEL (Varenguebec), Françoise PHILIPPE (Catteville), Jean-Marie POULAIN (Montsenelle), Gérard TAPIN (Marchésieux), Gérard VOIDYE (Carentan-les-Marais)

#### ÉTAIENT EXCUSÉS

##### Pour la Région

Caroline AMIEL, Jean-Manuel COUSIN, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Hubert LEFEVRE, Florence MAZIER, Robert RETOUT, Nathalie THIERRY, Didier VERGY

##### Pour les conseils départementaux

Christèle CASTELEIN, Jacques COQUELIN, Marc LEFEVRE

##### Pour les Communautés de Communes

Jean-Claude COLOMBEL (CC de la Baie du Cotentin), Thierry LAISNEY (CC Côte Ouest Centre Manche)

##### Pour les communes

Simone EURAS (Neufmesnil), Christophe FOSSEY (Doville), Jean-Michel GREEN (Isigny-sur-Mer), Jean-Claude HAIZE (Carentan-les-Marais), Dominique JEANNE (Néhou), Jean-Marc JOLY (Hémevez), Jean-Pierre LHONNEUR (Carentan-les-Marais), Stéphanie MAUBE (Lessay), Olivier MADELAINE (Grandcamp-Maisy), Florent SILIERES (Terre-et-Marais), Valérie TORTEL (Gorges), Céline VAQUEZ (Le Désert),



## MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

### Pour les membres associés

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

Mathieu **LEBLOND** (Trésorerie de Saint-Lô - Représentant de l'administration fiscale), Marie **COUELLIER** (Région Normandie - en visioconférence)

#### ÉTAIENT EXCUSÉS

Isabelle **MARIE-HUET** (DREAL de Normandie), Marc **LECOUSTEY** (Chambre d'Agriculture de la Manche), Emmanuel **FAUCHET** (CAUE de la Manche), Françoise **PLOUVIEZ-DIAZ** (Sous-Préfecture de Coutances), Eric **DUJARDIN** (Conseil départemental de la Manche), Valérie **BALAGUER** (Conseil départemental de la Manche)

### Équipe administrative et technique du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin

Audrey **LECOEUR** (en visioconférence), Agnès **ORANGE**, Vanessa **LEPASQUIER**, Gaïd **LEPINEAU**, Joëlle **RIMBERT**, Guillaume **HEDOUIN** (en visioconférence), Jean-Baptiste **WETTON**, Laurent **ALBORINO**, Denis **LETAN**

**Nombre de votants : 33 membres en présentiel + 7 pouvoirs**

**Soit un quorum de 40 membres sur 58**

-----

### CS 2021/37 Finances locales – Décisions budgétaires – Priorité 1 – Connaître, Gérer et préserver les ressources - Mise en œuvre du plan de gestion de la RNN de la Sangsurière et de l'Adriennerie

Code budgétaire PAP : P3103\_RNSA\_PDG

Le Parc assure la gestion de la Réserve Naturelle Nationale de la Sangsurière et de l'Adriennerie depuis 1991. Il assure la mise en œuvre du plan de gestion pour le compte de l'État. Les opérations courantes de gestion sont prévues dans le budget général sur une dotation de l'État.

La gestion s'effectue en partenariat avec la commune de Doville et la Commission Syndicale de la Sangsurière. Le nouveau plan a été validé en 2018 par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel.

Un stage (Budget Général) est prévu afin de travailler à la mise en place d'un observatoire du changement climatique sur la RNN. Ce stage s'inscrit dans un programme LIFE Natur Adapt porté par Réserves Naturelles de France.

Des travaux de gestion seront réalisés grâce à un contrat Natura 2000 (en 2022 et 2023). **Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 82 640 € HT soit 99 168 € TTC sur 2 ans** (financement 36 692,20 € TTC DREAL et 62 475,80 € TTC FEADER), le plan de financement sera assuré par le MEDDE et le FEADER.

Les travaux correspondent à :

- la fauche en bandes triennales et quinquennales afin de maintenir les espaces patrimoniaux ouverts,
- la coupe des rejets de saules dans la cladiaie dense,
- la coupe d'arbres isolés dans les bandes de fauche.

Il est demandé au comité syndical d'approuver le projet et le plan de financement et d'autoriser le président à solliciter les financements.

... // ...



**MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN**  
UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :**

- **DONNE** son accord sur ce dossier
- **AUTORISE** le Président à signer les documents y afférents.

**ADOPTÉ à l'unanimité.**

**Pour extrait certifié conforme**  
**Transmis en préfecture le 15 avril 2021**  
**Jean MORIN**  
**Président du Parc naturel régional**  
**des marais du Cotentin et du Bessin**

PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS  
DU COTENTIN ET DU BESSIN  
3 Village Ponts d'Ouve - BP 137  
Saint-Côme-du-Mont  
60500 CARENTAN-LES-MARAIS  
Tél. 02 33 71 61 90 - info@parc-cotentin-bessin.fr